

« Nous souhaitons poursuivre le développement du cabinet en renforçant encore notre offre de services aux entreprises »

ARNAUD DUMOURIER | 9 MAI 2018

INTERVIEWS (/INTERVIEWS.HTML)



(/interviews/57647-nous-souhaitons-poursuivre-developpement-cabinet-renforcant-offre-services-entreprises.html)

A l'occasion de l'arrivée de Stéphane Laubeuf au sein de Steering Legal, le Monde du Droit a interrogé Stéphane Laubeuf et Nuno de Ayala Boaventura, avocats associés, Steering Legal Paris.

Pourquoi avez-vous décidé de rejoindre Steering Legal ?

S.Laubeuf : J'ai immédiatement senti, dès les premiers échanges avec mes nouveaux associés, que nous partageons les mêmes valeurs, la même vision de notre profession et du service à nos clients. Je souhaitais rejoindre un cabinet ayant des pratiques juridiques complémentaires de la mienne et ouvert sur l'international. Le choix de Steering Legal, depuis des années, d'une double implantation, locale et internationale, m'a séduit car il correspond vraiment aux besoins des entreprises, qui recherchent une proximité avec leur avocat et un accompagnement dans leur développement à l'international.

Quels sont les objectifs de ce rapprochement ?

S. Laubeuf : Ce rapprochement me permet de développer ma pratique du droit social, du droit de la sécurité sociale et du droit pénal du travail, avec désormais deux axes principaux : D'une part, sur le plan géographique puisque que Steering Legal est implanté à la fois en régions – avec des

bureaux à Marseille, Angers, Tours, et Clermont-Ferrand - et sur l'international - avec ses bureaux au Moyen-Orient, en Afrique, en Amérique Latine et des correspondants en Asie. D'autre part, sur le plan des domaines d'intervention en créant des synergies constructives entre le droit social et d'autres domaines du droit très complémentaires, précieuses pour conseiller efficacement les entreprises sur leur stratégie sociale et l'analyse des risques. Steering Legal intervient, en effet, en Corporate / Fusions acquisitions, Fiscal, Public des affaires / Environnement, Opérations et financements immobiliers, Energie et infrastructures, Bourse, ce qui me permet d'intervenir au croisement du droit social et de nouveaux secteurs d'activité.

Comment envisagez-vous le développement du cabinet ?

N. de Ayala Boaventura : Nous souhaitons poursuivre le développement du cabinet en renforçant encore notre offre de services aux entreprises, françaises et étrangères. Avec l'arrivée de Stéphane, nous renforçons notre pôle Social en intégrant les compétences d'un professionnel expérimenté et reconnu. Stéphane partage par ailleurs avec nous une véritable fibre entrepreneuriale qui nous permet de mieux comprendre les problématiques de nos clients car nous parlons le même langage et partageons les mêmes problématiques. Cette arrivée s'inscrit dans une politique de renforcement ou développement de pôles de compétence comme par exemple récemment sur le l'environnement, l'énergie et les infrastructures ou encore le droit boursier. Le développement du cabinet passe aussi par l'ouverture de nouveaux bureaux, en France ou à l'étranger, pour continuer à accompagner efficacement nos clients dans la plupart des domaines du droit des affaires, partout où ils veulent se développer dans le monde. Nous venons ainsi de nous rapprocher d'un cabinet brésilien et d'ouvrir 3 bureaux à Sao Paulo, Rio de Janeiro et Porto Alegre, ce qui porte aujourd'hui à 115 le nombre d'avocats du cabinet dans le monde. Nous réfléchissons à des implantations en France, dans deux villes que nous avons identifiées, ainsi qu'en Afrique de l'Ouest et à Lisbonne, compte tenu de la demande croissante de nos clients pour les accompagner dans ces régions.

Propos recueillis par Arnaud Dumourier (@adumourier (<https://twitter.com/adumourier>))

Suivre @adumourier (<https://twitter.com/adumourier>)